

La lettre d'information du CNAR Culture n°8

Réalisée par l'association Opale, février 2011

Accompagnements DLA, consolidation des emplois et dynamique des réseaux culturels

Nouvelles publications en ligne

Artistes du spectacle vivant, comment vivez-vous les évolutions de votre pratique artistique ?

Ce document présente les principaux résultats de l'enquête menée en 2010 par l'association Opale (dans le cadre de sa mission de Centre d'appui et de ressources aux DLA sur la filière culture) auprès de près de 900 artistes du spectacle vivant.

Il propose un état des lieux des pratiques (disciplines, parcours?), des situations économiques (cadre d'exercice de l'activité, éléments sur les revenus, autres activités professionnelles?) et met en lumière les questions et positionnements des artistes face à la crise que connaît le secteur (changements à prévoir, solutions envisagées, place des artistes dans la société de demain).

Résultats à télécharger à ce lien :

http://www.culture-proximite.org/article.php3?id_article=258

Secteur culturel : subventions ou marchés publics ?

De nombreuses associations s'inquiètent et souhaitent mieux comprendre les changements en cours concernant les deux modes de contractualisation entre les associations et les pouvoirs publics : les conventions de subvention et les marchés publics.

Le CNAR Culture et Hors les Murs ont réalisé une synthèse du droit existant sur ces deux formes de contractualisation et, notamment, de ses possibles applications spécifiques au secteur culturel.

Document à télécharger à ce lien :

http://www.culture-proximite.org/article.php3?id_article=257

Focus sur trois actions phares du CNAR Culture en 2011

Deux modules de formation pour connaître ou mieux connaître les associations culturelles

Le CNAR Culture propose deux sessions de formation à destination des DLA et C2RA :

- **Comment accompagner des associations culturelles ?** (7 mars)

L'objectif est de permettre aux DLA de s'approprier les principales caractéristiques des associations culturelles employeuses afin de mieux les accompagner.

- **Comment aller plus loin dans l'accompagnement d'associations culturelles ?** (28 mars)

L'objectif est de permettre aux C2RA et aux DLA ayant déjà accompagné des associations culturelles de prendre du recul sur leurs pratiques, d'optimiser les relations avec les réseaux culturels, de favoriser les synergies entre les acteurs culturels et les programmes de développement territoriaux.

Ces formations peuvent également être réalisées sur demande.

Contact : <mailto:aurelie@culture-proximite.org>

Convention-cadre entre l'UFISC, la COFAC, la CNCRES et le CNAR Culture

La COFAC, l'UFISC et la CNCRES ont décidé de poursuivre leur démarche de (re)connaissance mutuelle en engageant une convention de coopération. Le CNAR Culture, dans le cadre de sa mission de soutien à la structuration des acteurs de la culture et du dispositif DLA a souhaité s'associer cette démarche.

http://www.culture-proximite.org/article.php3?id_article=260

Expérimentation d'un outil d'autodiagnostic financier à destination des associations culturelles

Le CNAR Financement a conçu un outil d'auto-diagnostic financier pour les associations. La diffusion de cet outil à l'ensemble des associations culturelles et artistiques sera mise en place en partenariat avec le CNAR Culture et les fédérations culturelles et artistiques. Tout au long de l'année, des formations à cet outil leur seront proposées.

http://www.culture-proximite.org/article.php3?id_article=259

N'hésitez pas à visiter notre site Internet pour consulter d'autres ressources : focus sur les groupements d'employeurs, fiches-repères réalisées en partenariat avec l'Avisé sur le fonctionnement des différentes disciplines culturelles (par exemple les radios, les compagnies), notes thématiques (par exemple sur l'intermittence), témoignages d'accompagnements?

http://www.culture-proximite.org/article.php3?id_article=79

Cette lettre est réalisée par l'association Opale, opérateur délégué du Cnar Culture. Le Cnar Culture rassemble 45 groupements du secteur associatif culturel réunis pour la plupart au sein de l'Ufisc (Union fédérale d'intervention des structures culturelles) et la Cofac (Coordination des fédérations et associations de culture et de communication).

Conformément à la loi informatique et Libertés n°78-17 du 16 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant et les rectifier en nous envoyant un email à l'adresse suivante : <mailto:webmaster@culture-proximite.org>.

Pour vous désabonner de cette lettre, [cliquez ici](#).

Email : <mailto:opale@culture-proximite.org> • Téléphone : 01 45 65 20 00

